

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, et le 3 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loire et Semène régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire à 1 place de l'Abbaye à La Séauve sur Semène, sous la présidence de Monsieur Frédéric GIRODET, le Président.

Etaient présents :

Commune d'AUREC SUR LOIRE :	M. VIAL, M. BOURGIE, Mme PARRAT, Mme TEYSSIER, M. VOCANSON, Mme MOULIN- ROYON, M. CHEYNET
Commune de LA SEAUVE SUR SEMENE :	M. MARCON, Mme PACALON, Mme GUIGNAND,
Commune de SAINT DIDIER EN VELAY :	M. BLANCHARD, Mme FAYARD, Mme VICENS, M. MOULIN
Commune de SAINT JUST MALMONT :	M. GIRODET, Mme BONNEFOY, Mme PRADIER, M. TONSON, M. FRANÇON (à partir du rapport 2), Mme SOUBEYRAN
Commune de SAINT VICTOR MALESCOURS :	M. CHAMPAVERT, M. FAVARON,
Commune de SAINT FERREOL D'AUROURE :	M. AULAGNIER, M. RIVET, Mme MONTERYMARD, M. ROSIAK,
Commune de PONT SALOMON :	M. COLETTI, Mme VOCANSON,

Excusées représentées :

M. SALGADO : Commune de St Didier en Velay : Pouvoir donné à M. BLANCHARD
Mme BAUZA : Commune de St Victor Malescours : Pouvoir donné à M. CHAMPAVERT
M. RABEYRIN : Commune de Pont Salomon : Pouvoir donné à M. MARCON

ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Monsieur Frédéric GIRODET : Président :

- 01 – Conseil Communautaire : Désignation du secrétaire de séance : Laetitia VOCANSON :
➤ **UNANIMITE**
- 02 – Administration Générale : Compte rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 alinéas 3 et 4 du Code Général des Collectivités Territoriales
➤ **Le Conseil Communautaire prend acte de la communication**
- 03 – Administration Générale : Désignation de membres au Syndicat Mixte de la Jeune Loire et ses Rivières :
➤ **MAJORITE (1 voix contre)**
- 04 – Administration Générale : Finances : SICTOM Velay Pilat : Participation 2014 :
➤ **UNANIMITE**
- 05 – Aménagement du Territoire et Contractualisation : Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) Auvergne : Avis :
➤ **Avis défavorable à l'UNANIMITE**
- 06 – Aménagement du Territoire et Contractualisation : Inventaire des Zones Humides du CG 42 : Avis :
➤ **Avis réservé à l'UNANIMITE**
- 07 – Culture : Bibliothèque Départementale de Prêt : Adhésion 2014 :
➤ **UNANIMITE**
- 08 – Culture : Construction d'une médiathèque à Aurec sur Loire : Avenant de moins-value au marché pour le lot « Terrassement – Gros Œuvre » à passer avec l'entreprise Royer :
➤ **UNANIMITE**
- 09 – Développement Touristique : Aménagement d'une passerelle sur la Loire à Aurec sur Loire : Avenant de moins-value au marché pour le lot « Remise en état des ouvrages existants » à passer avec l'entreprise EUROVIA BETON
➤ **UNANIMITE**
- 10 – Développement Touristique : Topo-guides : Tarification :
➤ **UNANIMITE**

Le texte intégral des délibérations peut être consulté au siège de la Communauté de Communes Loire et Semène.

Vu pour être affiché le 10 juin 2014 conformément aux prescriptions des articles L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Président,

Frédéric GIRODET